

Fractures et transitions : réconcilier la France

Déclaration du groupe Coopération

Le CESE, en tant que chambre de la société civile organisée, s'est saisi conformément à ses missions de la problématique exprimée par nos concitoyens. Nos organisations se sont par ailleurs utilement mobilisées dans le cadre du grand débat national, pour débattre et construire des solutions.

En réponse à la situation que connaît notre pays, le groupe de la coopération soutient fortement la proposition du CESE de construire un pacte productif, social et écologique, qui associerait les parties prenantes dans son élaboration et sa mise en œuvre.

Il approuve en particulier la force donnée aux préconisations qui portent sur l'objectif de logement décent et abordable pour tous. Première « dépense contrainte » des ménages, le logement pèse lourdement sur le pouvoir d'achat. Il nous faut donc un plan d'investissement ambitieux dès cette année, tant dans la construction que dans la rénovation de logements, encadrer les loyers dans certaines zones, et rétablir le niveau des APL.

Quant aux habitants du monde rural et périurbain, qui font partie de cette « France oubliée », l'avis propose de revenir aux fondamentaux des services publics. Le groupe de la coopération voudrait ajouter que les entreprises de l'ESS et les entreprises coopératives contribuent elles aussi à maintenir un lien avec la population, et participent à la revitalisation des centres-bourg à travers une économie de proximité.

En ce qui concerne l'agriculture, si le groupe de la coopération approuve la proposition de développer les circuits de proximité et les « projets alimentaires territoriaux », il estime toutefois que l'avis aurait gagné à rappeler le rôle d'animation, de structuration économique et de création de valeur que joue l'agriculture sur les territoires.

Par ailleurs, la création de richesses étant un impératif national, il est souhaitable, également, de mieux répartir la valeur ajoutée au sein des entreprises. C'est ce à quoi le groupe de la coopération veille particulièrement et par nature au sein des 23 000 entreprises coopératives réparties sur toute la France.

Pour ce qui concerne la place des corps intermédiaires dans le débat démocratique, le CESE doit, selon le groupe de la coopération, être plus écouté des pouvoirs publics, c'est pourquoi instaurer un droit d'interpellation du Gouvernement et du Parlement tel que décrit dans la

préconisation n°19 paraît indispensable. Une meilleure implication des citoyens aux prises de décisions est une nécessité et leur association par tirage au sort, une piste qui ne peut être ignorée.

Le groupe de la coopération émet le vœu que les préconisations de cet avis permettent de retisser le lien et de rétablir la confiance avec les Français ; il a voté l'avis.